

Installation de deux commissions dédiées à la gestion des festivals et des salles de cinéma au Maroc

Deux commissions dédiées à la gestion des festivals et des salles de cinéma au Maroc ont été installées mardi à Rabat, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha Khalfi.

Il s'agit de la commission de numérisation, de modernisation et de création des salles de cinéma, et de la commission de soutien des manifestations cinématographiques.

La mise sur pied de ces commissions a pour objectif d'assurer "les règles d'égalité des chances et de transparence et le suivi des soutiens ciblés" dans le but "d'améliorer le professionnalisme des festivals de cinéma" d'une part, et, d'autre part, de "faire face à la détérioration dont pâtissent les salles de cinéma au Maroc", a déclaré à la presse M. Khalfi, à l'issue de la cérémonie d'installation.

"C'est une nouvelle étape que nous franchissons aujourd'hui dans le cadre d'une approche participative incluant les différents acteurs professionnels intervenant dans ce domaine", s'est-il félicité.

"Il existe environ 50 festivals de cinéma au Maroc", a précisé le président de la commission de soutien des manifestations cinématographiques Hassan Smili, ajoutant que la commission qu'il dirige vise à "renforcer le professionnalisme des festivals de sorte à ce qu'ils remplissent pleinement leurs missions, à savoir la promotion du cinéma marocain auprès du public aussi bien marocain qu'international".

La commission de soutien des manifestations cinématographiques sera en charge de la gestion d'un fonds dédié aux différentes subventions accordées aux festivals de cinéma et aura également pour mission d'améliorer le professionnalisme, l'attractivité et la durabilité des festivals.

Pour Rachid Andaloussi, président de la commission de numérisation, de modernisation et de création des salles de cinéma, il est question de promouvoir les rôles que doivent jouer ces salles au Maroc. "Il faut mettre les salles de cinéma au service du nouveau développement que connaît le cinéma marocain depuis des années, mais également au service du public", a-t-il expliqué.

Cette commission aura pour mission de gérer un fond dédié au soutien des efforts visant à booster la diffusion et l'exploitation des films dans les salles de cinéma, mais également l'amélioration du rôle que peuvent jouer ces salles et la définition des orientations à adopter dans ce sens.

Indépendantes, les deux commissions sont composées de représentants des ministères de la Communication, de la Culture, de l'Economie et des Finances outre des membres des bureaux des instances et organisations professionnelles intervenant dans le domaine.

(MAP)